

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES

DE



**dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions de
SAFT GROUPE**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Saft Groupe a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 7 juin 2016, conformément à l'article 231-28 de son Règlement général et à son instruction 2006-07 en date du 25 juillet 2006, modifiée le 16 mai 2007 et le 24 juin 2011. Ce document a été établi sous la responsabilité de Saft Groupe.

Le présent document incorpore par référence le document de référence de Saft Groupe pour l'exercice social clos le 31 décembre 2015 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2016 sous le numéro D.16-0076, et complète la note en réponse de Saft Groupe visée par l'AMF le 7 juin 2016, sous le numéro 16-230, en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document et la note en réponse sont disponibles sur le site internet de Saft Groupe (www.saftbatteries.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de :

Saft Groupe S.A.

12, rue Sadi Carnot - 93170 Bagnolet

Un avis financier sera diffusé le 7 juin 2016, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1. Informations requises au titre de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF	3
2. Evénements récents intervenus depuis la publication du Document de Référence....	4
2.1 Assemblée Générale du 7 mars 2016.....	4
2.2 Conclusion d'un Accord de Rapprochement entre l'Initiateur et Saft Groupe	5
2.3 Assemblée générale en date du 13 mai 2016	6
2.4 Composition du Conseil de Surveillance de Saft Groupe	6
2.5 Paiement en actions du dividende distribué au titre de l'exercice 2015.....	6
2.6 Structure du capital social de la Société à la date du présent document.....	7
3. Communiqués de presse et données financières diffusés depuis le dépôt du Document de Référence	10
3.1 Communiqué du 4 avril 2016 : Nomination chez Saft - Michel Delville est nommé Directeur Financier de Saft Groupe.....	10
3.2 Communiqué du 21 avril 2016 : Croissance au premier trimestre dans trois des quatre divisions, Chiffre d'affaires du Groupe impacté par le ralentissement des investissements dans le secteur pétrolier.....	12
3.3 Communiqué conjoint de Saft et Total du 9 mai 2016 : Projet d'acquisition de Saft Groupe par Total	20
3.4 Communiqué du 17 mai 2016 – Paiement du dividende 2015	22
4. Evénements exceptionnels et litiges.....	23
5. Attestation de la personne responsable de l'information relative à Saft Groupe.....	23

Le présent document est établi par la société Saft Groupe, une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est situé 12 rue Sadi Carnot, 93170 Bagnole, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 481 480 465 (« **Saft Groupe** » ou la « **Société** »), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat aux termes duquel la société Total, une société anonyme dont le siège social est situé 2 place Jean Millier, La Défense 6, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 542 051 180 (« **Total** » ou l'« **Initiateur** »), s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de la société Saft Groupe, dont les actions admises aux négociations sur Euronext Paris sous le code ISIN FR0010208165 (les « **Actions** » ou les « **Titres** »), à un prix unitaire (coupon de 0,85 euro par action¹ détaché) de 36,50 euros par action (sous réserve d'ajustements) (l'« **Offre** »).

1. **INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Saft Groupe figurent dans le document de référence de Saft Groupe pour l'exercice social clos le 31 décembre 2015 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2016 sous le numéro D.16-0076 (le « **Document de Référence** »), sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document.

Le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 figure dans le Document de Référence.

Le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sur ce rapport, figurent respectivement aux pages 76 et 85 du Document de Référence.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2014/2015 figure en page 197 du Document de Référence.

Ces documents sont disponibles en version électronique sur les sites Internet de Saft Groupe (www.saftbatteries.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de Saft Groupe à l'adresse suivante : Saft Groupe - 12, rue Sadi Carnot – 93170 Bagnole – France.

¹ Montant total proposé à l'assemblée générale mixte de Saft Groupe du 13 mai 2016.

Ces documents sont complétés par les informations suivantes relatives aux évènements significatifs postérieurs au dépôt du Document de Référence référencés ci-après dans le présent document et dans les communiqués de presse publiés et mis en ligne par Saft Groupe, reproduits ci-après.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

2.1 Assemblée Générale du 7 mars 2016

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 7 mars 2016 a, aux termes de ses 1ère et 2ème résolutions, consenti une autorisation au Directoire à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'un maximum de 4.700 actions de préférence, convertibles en un maximum de 470.000 actions ordinaires, au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 et suivants du Code de commerce.

Sur cette base, 4.425 actions de préférence, convertibles en un maximum de 442.500 actions ordinaires ont été attribuées gratuitement par la Société. Sur les 4.425 actions de préférence attribuées, 1.409 actions de préférence l'ont été aux membres du Directoire.

L'attribution des actions gratuites s'inscrit dans le prolongement de l'annonce de la mise en place d'un nouveau plan d'intéressement effectuée en novembre 2015 dans le cadre de la présentation du plan stratégique Power 2020 (pour mémoire la Société n'avait pas mis en place de tels mécanismes depuis 2012).

Le règlement du plan d'attribution gratuites d'actions de préférence arrêté le 8 mars 2016 prévoit qu'en cas de changement de contrôle de la Société, la condition de présence ne sera plus requise, et l'ensemble des critères de performance² seront réputés réalisés à leur

² Le plan d'actions gratuites de préférence arrêté le 8 mars 2016 prévoit des critères de performance exigeants selon :

- le Chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- l'EBITDA du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tel que retraité avant la prise en compte de charges « IFRS 2 », charges non réglées en trésorerie et destinées à refléter le coût des services rendus au Groupe par les salariés bénéficiaires des attributions gratuites d'actions de préférence convertibles en actions ordinaires ;
- le taux de rentabilité des capitaux investis du Groupe (« return on capital employed ») au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le cours moyen pondéré des volumes de l'action de la Société durant les soixante (60) jours de bourse précédant la date d'ouverture de la période de conversion (telle que définie dans le plan).

Les objectifs pour l'attribution de 100% des actions gratuites de préférence sont la réalisation des objectifs du plan Power 2020, dès le 31 décembre 2018, soit avec un an d'avance. Comme indiqué ci-dessus, ces objectifs seront réputés réalisés en cas de succès de l'offre de Total conformément aux dispositions du plan.

valeur maximale et le ratio de conversion sera réputé être de 100%, sans accélération toutefois des périodes d'acquisition et/ou de conservation. Cette clause relativement usuelle, vise à éviter, en cas de changement de contrôle, que les critères de performance ne puissent de facto être atteints en cas de modification des orientations stratégiques par le nouvel acquéreur de la Société.

2.2 Conclusion d'un Accord de Rapprochement entre l'Initiateur et Saft Groupe

A l'issue d'une série d'échanges entre les représentants de l'Initiateur et de la Société sur les éléments clés d'un projet d'adossment de Saft Groupe à Total, un accord de rapprochement (l'« **Accord de Rapprochement** ») a été conclu le 6 mai 2016 entre les deux sociétés prévoyant le dépôt de l'Offre. La signature de l'Accord de Rapprochement a fait l'objet d'un communiqué de presse conjoint le 9 mai 2016, disponible sur les sites Internet respectifs de Saft Groupe (www.saftbatteries.com) et de l'Initiateur (www.total.com), décrivant les principales caractéristiques de l'Offre, et reproduit en page 23 du présent document.

Le conseil de surveillance de Saft Groupe, réuni le 6 mai 2016, a unanimement approuvé le projet de rapprochement avec Total et la conclusion de l'Accord de Rapprochement, désigné le cabinet FINEXSI en qualité d'expert indépendant, considéré que le projet d'offre publique de Total est conforme à l'intérêt de la société, de ses actionnaires et de ses salariés, et d'ores et déjà fait part de son intention de recommander aux actionnaires d'apporter leurs actions Saft Groupe à l'Offre dans le cadre de l'avis motivé qui est inclus dans la note en réponse.

Cet Accord de Rapprochement contient certaines stipulations concernant la gouvernance de Saft Groupe, détaillées au paragraphe 1.2.2. de la note d'information.

Dans le cadre de cet Accord de Rapprochement, Saft Groupe et Total se sont engagés à coopérer pleinement l'un avec l'autre dans le cadre des travaux de l'expert indépendant, de la préparation de la documentation relative à l'Offre et de la réalisation de l'Offre, et notamment en vue d'obtenir toutes les autorisations réglementaires nécessaires et tous les accords de tiers éventuellement nécessaires pour assurer la poursuite de contrats ou d'activités qui pourraient être remis en cause du fait du changement de contrôle de Saft Groupe.

Saft Groupe s'est engagée à ne pas (i) solliciter, encourager ou entreprendre une quelconque démarche en vue de la formulation d'une offre alternative par une personne autre que Total, ou (ii) participer à des discussions ou négociations ou prendre une quelconque initiative en vue de faciliter la formulation d'une offre alternative par une personne autre que Total, ou (iii) sous réserve des cas où une communication serait nécessaire conformément aux lois et règlements, faire ou permettre à un tiers de faire une quelconque déclaration, recommandation ou sollicitation relative à une offre alternative par une personne autre que Total.

Total s'est engagée à conclure, dans les 10 jours ouvrés suivant la date à laquelle il serait donné une suite positive à l'Offre, un contrat de liquidité avec les bénéficiaires d'actions de préférence attribuées gratuitement, décrit au paragraphe 1.3.2. de la note d'information.

L'Accord de Rapprochement prendra fin le 31 décembre 2021, mais pourra être résilié de manière anticipée sur accord de chacune des parties, ou unilatéralement :

- par Total, si (i) le Conseil de surveillance de Saft Groupe décide de modifier ou de ne pas réitérer sa Recommandation, ou recommande une offre alternative supérieure, (ii) Saft Groupe manque à ses obligations au titre de l'Accord de Rapprochement, ou (iii) en cas d'échec de l'Offre ;
- par Saft Groupe (i) si Total manque à ses obligations au titre de l'Accord de Rapprochement, (ii) afin d'accepter une offre alternative supérieure, ou (iii) en cas d'échec de l'Offre.

2.3 Assemblée générale en date du 13 mai 2016

Les actionnaires de la Société, régulièrement convoqués, se sont réunis le vendredi 13 mai 2016. Toutes les résolutions présentées à l'Assemblée Générale ont été approuvées.

2.4 Composition du Conseil de Surveillance de Saft Groupe

L'assemblée générale en date du 13 mai 2016 a renouvelé les mandats de Yann Duchesne, Charlotte Garnier-Peugeot et Marie-Claire Daveu en qualité de membres du Conseil de surveillance. A l'issue de l'assemblée générale du 13 mai 2016, le Conseil de surveillance a, le 17 mai 2016, décidé de renouveler Monsieur Yann Duchesne dans ses fonctions de Président du Conseil de surveillance.

En conséquence, à la date du présent document, le Conseil de surveillance est composé comme suit :

- Monsieur Yann Duchesne, Président du Conseil de surveillance ;
- Madame Charlotte Garnier-Peugeot ;
- Madame Marie-Claire Daveu ;
- Monsieur Jean-Marc Daillance.

Compte tenu de ses nouvelles fonctions au sein du groupe Crédit Suisse, Monsieur Bruno Angles a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance le 4 mai 2016.

2.5 Paiement en actions du dividende distribué au titre de l'exercice 2015

L'assemblée générale de Saft Groupe du 13 mai 2016, a décidé la mise en distribution au titre de l'exercice 2015, d'un dividende ordinaire à 0,51 euro par action, avec au choix de

l'actionnaire, option pour le paiement de la totalité du dividende en action. La période d'option, ouverte le 20 mai 2016, s'est achevée le 2 juin 2016.

71,35% des droits ont été exercés en faveur de ce mode de paiement. En conséquence, 337.750 actions Saft Groupe ont été émises, portant le capital social de la Société de 25.625.702 euros à 25.963.452 euros, divisé en 25.963.452 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

Ces actions nouvellement émises sont visées par l'offre de Total sur les actions de la Société.

2.6 Structure du capital social de la Société à la date du présent document

A la connaissance de la Société, sur la base des informations disponibles au 1^{er} avril 2016, le capital de Saft Groupe est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% Droits de vote ³
Flottant	25.368.327	99,42%	25.368.327	99,42%
<i>dont Harris Associates</i>	1.893.204	7,42%	1.893.204	7,42%
<i>Caisse des dépôts et Consignations</i>	1.127.075	4,42%	1.127.075	4,42%
<i>dont UBS Group AG</i>	954.149	3,74%	954.149	3,74%
Dirigeants mandataires sociaux	36.869	0,14%	36.869	0,14%
Employés salariés du Groupe	52.559	0,21%	52.559	0,21%
Auto détention	56.345	0,22%	56.345	0,22%
Total	25.514.100	100 %	25.514.100	100 %

En outre, à la date du dépôt du présent document, 4.425 actions de préférence, donnant droit à un nombre maximum de 442.500 actions ordinaires, ont été émises.

A l'exception des actions ordinaires, des actions de préférence et des options de souscription d'actions, il n'existe, à la date du présent document, aucun droit, titre de capital ou instrument financier de la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

Depuis la clôture de l'exercice 2015, la Société a reçu les déclarations de franchissement de seuils suivants :

Actionnaire	Date du franchissement	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Franchissement déclaré
-------------	------------------------	------------------	--------------	----------------------	------------------------

³ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions à droits de vote sont attachés, y compris les actions privées de droit de vote.

UBS Group AG	08/02/2016	1.344.458	5,28%	5,28%	5%. Franchissement à la hausse
Norges Bank	17/02/2016	1.041.946	4,09%	4,09%	4%. Franchissement à la hausse
Legg Mason	19/02/2016	228.639	0,89%	0,89%	1%. Franchissement à la baisse
UBS Group AG	26/02/2016	1.268.681	4,98%	4,98%	5%. Franchissement à la baisse
Crédit Suisse AG	26/02/2016	188.236	0,74%	0,74%	1%. Franchissement à la baisse
UBS Group AG	29/02/2016	1.368.390	5,37%	5,37%	5%. Franchissement à la hausse
Norges Bank	01/03/2016	1.373.343	5,38%	5,38%	5%. Franchissement à la hausse
UBS Group AG	09/03/2016	1.381.262	5,42%	5,42%	6%. Franchissement de seuil à la baisse
Norges Bank	14/03/2016	1.266.112	4,96%	4,96%	5%. Franchissement à la baisse
Norges Bank	15/03/2016	1.317.946	5,17%	5,17%	5%. Franchissement à la hausse
Norges Bank	17/03/2016	1.269.764	4,98%	4,98%	5%. Franchissement à la baisse
Norges Bank	21/03/2016	1.363.924	5,35%	5,35%	5%. Franchissement à la hausse
Norges Bank	23/03/2016	1.079.647	4,23%	4,23%	5%. Franchissement à la baisse
UBS AG	24/03/2016	1.538.372	6,03%	6,03%	6%. Franchissement à la hausse
Norges Bank	31/03/2016	1.329.186	5,21%	5,21%	5%. Franchissement à la hausse
Norges Bank	01/04/2016	1.273.028	4,99%	4,99%	5%. Franchissement à la baisse
BlackRock	08/04/2016	1.289.449	5,05%	5,05%	5%. Franchissement à la hausse
BlackRock	18/04/2016	1.186.384	4,65%	4,65%	5%. Franchissement à la baisse
Amundi	21/04/2016	503.361	1,97%	1,97%	2%. Franchissement à la baisse
UBS Group AG	22/04/2016	1.553.551	6,09%	6,06%	6%. Franchissement à la hausse
UBS Group AG	28/04/2016	1.508.745	5,91%	5,91%	6%. Franchissement à la baisse
Amber Capital UK LLP et Amber Capital	10/05/2016	1.374.184	5,39%	5,39%	5%. Franchissement à la hausse

Italia SGR SpA (agissant de concert)					
UBS Group AG	10/05/2016	1.158.122	4,54%	4,54%	5% Franchissement à la baisse
Mackenzie investments	10/05/2016	223.591	0,87%	0,87%	1% Franchissement à la baisse
UBS Group AG	11/05/2016	1.382.397	5,41%	5,41%	5% Franchissement à la hausse
Harris	11/05/2016	1.715.301	6,72%	6,67%	6% Franchissement à la hausse
Schroders plc	13/05/2016	563.318	2,23%	2,23%	2% Franchissement à la hausse
UBS Group AG	13/05/2016	1.690.083	6,61%	6,61%	6% Franchissement à la hausse
Crédit Suisse Group AG	16/05/2016	369.226	1,45%	1,45%	1% Franchissement à la hausse
UBS Group AG	18/05/2016	1.177.757	4,61%	4,61%	5%. Franchissement à la baisse
UBS Group AG	20/05/2016	1.309.342	5,12%	5,12%	5%. Franchissement à la hausse
Total S.A.	25/05/2016	2.121.548	8,30%	8,30%	5%. Franchissement à la hausse

3. COMMUNIQUE DE PRESSE ET DONNEES FINANCIERES DIFFUSES DEPUIS LE DEPOT
DU DOCUMENT DE REFERENCE

3.1 Communiqué du 4 avril 2016 : Nomination chez Saft - Michel Delville est
nommé Directeur Financier de Saft Groupe



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nomination chez Saft

Michel Delville est nommé Directeur Financier de Saft Groupe

Paris, le 4 avril 2016 — Saft, leader mondial de la conception et de la fabrication de batteries de haute technologie pour l'industrie, annonce la nomination de Michel Delville en qualité de Directeur Financier, à compter de ce jour.

Depuis 2009, Michel Delville était Directeur Financier et membre du Comité Exécutif d'Imerys, le leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, qu'il avait rejoint en 1999.

Chez Imerys, Michel Delville a occupé successivement les postes de Contrôleur Financier des branches Matériaux de Construction & Céramiques en France (1999-2000), puis Pigments & Additifs aux Etats-Unis (2000-2002). En 2003, il est devenu Directeur Contrôle & Fiscalité Groupe puis a pris la responsabilité opérationnelle de la Division Pigments pour Papier Europe en 2007. Michel Delville a démarré sa carrière au sein du Groupe Schlumberger où il a occupé diverses responsabilités financières en France et à l'international pendant une dizaine d'années.

De nationalité belge, Michel Delville est diplômé en droit, titulaire d'un MBA de HEC de l'Université de Liège, et diplômé de l'INSEAD.

Michel Delville succède à Bruno Dathis qui a décidé de quitter le Groupe pour poursuivre de nouvelles opportunités professionnelles.

Ghislain Lescuyer, Président du Directoire de Saft a déclaré : « Je suis très heureux d'annoncer l'arrivée de Michel Delville, qui occupera un poste clé au sein du Groupe. Sa grande expérience des enjeux financiers des entreprises acquise tout au long de son parcours au sein de sociétés industrielles d'envergure internationale constitue un solide atout pour Saft et sera d'une grande valeur dans la mise en œuvre de notre plan stratégique Power2020. Je tiens à remercier Bruno Dathis pour sa contribution à Saft au cours des huit dernières années et pour son implication au sein du Groupe notamment lors de la récente période de transition pendant laquelle il a assuré avec responsabilité la direction temporaire de Saft. »

La nomination de Michel Delville en qualité de membre du Directoire sera prochainement soumise pour approbation au Conseil de Surveillance du Groupe.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de Saft

Saft (Euronext : Saft) est un leader mondial de la conception et de la production de batteries de haute technologie pour l'industrie. Le Groupe est le premier fabricant mondial de batteries à base de nickel et de lithium primaire pour les infrastructures et processus industriels, le transport et l'électronique civile et militaire. Saft est leader mondial des batteries pour l'espace et la défense avec ses technologies Li-ion qui sont également déployées dans les marchés du stockage d'énergie, des transports et des réseaux de télécommunication. Plus de 4 100 salariés présents dans 19 pays, 14 sites de production et un réseau commercial étendu contribuent à l'accélération de la croissance future du Groupe.

Batteries Saft. Conçues pour l'industrie. www.saftbatteries.com

Contacts presse :

Saft

Karen Hollington, Responsable Communication Corporate

Tél. : +33 1 49 93 17 68, e-mail : karen.hollington@saftbatteries.com

Brunswick

Benoît Grange, Tél. : +33 1 53 96 83 89, e-mail : saft@brunswickgroup.com

3.2 Communiqué du 21 avril 2016 : Croissance au premier trimestre dans trois des quatre divisions, Chiffre d'affaires du Groupe impacté par le ralentissement des investissements dans le secteur pétrolier



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Croissance au premier trimestre dans trois des quatre divisions Chiffre d'affaires du Groupe impacté par le ralentissement des investissements dans le secteur pétrolier

Paris, le 21 avril 2016 - Saft, leader dans la conception et la fabrication de batteries de haute technologie pour l'industrie, annonce son chiffre d'affaires du premier trimestre 2016 clos le 31 mars.

Éléments clés

- Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de 172,5 millions d'euros, en recul de 4,4% à taux de change constants par rapport au 1^{er} trimestre 2015.
- Ralentissement des ventes du groupe lié à la forte baisse des investissements des acteurs du secteur pétrolier impactant la division Stationnaire Industriel.
- Croissance organique solide dans les trois autres divisions Electronique Civile, Espace & Défense et Transports, Télécom & Réseaux Electriques.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de transformation Power 2020

Ghislain Lescuyer, Président du Directoire, a déclaré :

« Le chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre s'établit à 172,5 millions d'euros, en recul de 4,4% à taux de change constants par rapport à l'année dernière. Ce ralentissement attendu provient de la baisse des investissements et dépenses de nos clients dans le secteur pétrolier et gazier, amplifié par un effet de base défavorable. Les autres divisions du Groupe ont enregistré une solide croissance de leur chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2015, tirée principalement par les activités dans l'électronique civile, l'aviation militaire et les télécoms.

La mise en œuvre du plan stratégique lancé à l'automne dernier se déroule conformément au calendrier prévu, avec notamment l'inauguration de notre nouvelle usine à Zhuhai en Chine, qui nous permettra de doubler à court terme notre capacité de production. Cette nouvelle usine pourra répondre à la forte demande du marché asiatique pour nos produits et solutions, en particulier dans l'électronique civile.

La meilleure visibilité de notre carnet de commande dans les activités pétrole et gaz nous permet d'anticiper une amélioration sensible des ventes de la division Stationnaire Industriel au deuxième trimestre, et donc du groupe dans son ensemble. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chiffre d'affaires par division

	Ventes en millions d'euros		Variation en %	
	T1 2016	T1 2015	A taux de change courants	A taux de change constants
Electronique Civile	64,9	62,5	3,8%	3,2%
Stationnaire Industriel	34,4	49,4	-30,4%	-28,7%
Espace & Défense	15,1	14,0	7,9%	6,6%
Transports, Télécom & Réseaux	58,1	55,4	4,9%	5,2%
Electriques				
Total	172,5	181,3	-4,9%	-4,4%

Ventes à taux de change courants

La parité moyenne Euro/dollar à fin mars 2016 était €1 pour \$1.10, à comparer à €1 pour \$1.13 à mars 2015.

Performance par division

Electronique Civile

Les marchés de l'électronique civile ont continué d'être porteurs au cours du premier trimestre. Les ventes de la division ont cru de 3,2% à taux de change constants alors même que nos capacités de production ne nous ont pas permis de répondre pleinement à la demande sur ce marché.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Power 2020, nous avons inauguré le mois dernier une nouvelle usine à Zhuhai en Chine, qui nous permet de doubler notre capacité de production afin de répondre à la croissance de la demande locale. Des capacités additionnelles sont en cours de déploiement en France et en Israël.

Stationnaire Industriel

La division Stationnaire Industriel a connu une forte baisse ce trimestre, les ventes ayant décliné de 28,7% principalement en raison du fort ralentissement des dépenses et investissements des acteurs du secteur pétrolier, et d'une base de comparaison défavorable par rapport au premier trimestre de l'année dernière qui avait bénéficié de la livraison de plusieurs grands projets dans ce même secteur.

Espace & Défense

Les ventes de la division Espace & Défense ont augmenté de 6,6%, principalement portées par les livraisons de batteries lithium-ion pour l'aviation militaire. L'activité Espace s'est inscrite en retrait du fait d'un calendrier de livraison défavorable.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transports, Télécom & Réseaux Electriques

Les ventes ont progressé de 5,2% à taux de change constants, reflétant des performances contrastées d'un segment à l'autre.

Les ventes sur le marché des réseaux de télécommunication ont été portées par les ventes de batteries lithium-ion et batteries nickel.

Le marché du transport s'est en revanche inscrit en baisse. Les ventes de batteries à destination du marché de l'aviation ont pâti du déstockage opéré par nos distributeurs au cours du trimestre, et les ventes sur le marché ferroviaire ont été affectées par un faible niveau de commandes, après une très bonne année 2015.

Perspectives

La meilleure visibilité de notre carnet de commande dans les activités pétrole et gaz nous permet d'anticiper une amélioration sensible des ventes de la division Stationnaire Industriel au deuxième trimestre, et donc du groupe dans son ensemble.

2016 sera une année de transition pour Saft visant à renforcer la croissance rentable du Groupe à moyen terme par la mise en œuvre du plan Power 2020.

La transformation Power 2020 se poursuit suivant le calendrier prévu. De nombreuses initiatives ont été lancées dans les domaines organisationnels et R&D, et en particulier dans la division Transports, Télécom & Réseaux Electriques. Les premiers bénéfices financiers sont attendus en 2017 compte tenu des coûts de mise en œuvre. En revanche, les premières améliorations opérationnelles seront visibles au second semestre 2016.

Saft confirme ses objectifs à moyen terme définis lors de la présentation du plan Power 2020 en novembre dernier, à savoir un chiffre d'affaires de plus de 900 millions d'euros et une marge d'EBITDA d'au moins 16 % à l'horizon 2019.

* * *

Calendrier financier 2016

Assemblée générale annuelle des actionnaires	13 mai 2016
Chiffre d'affaires du second trimestre et résultats du premier semestre 2016	27 juillet 2016
Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2016	20 octobre 2016



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annexes

Retraitements liés au changement d'organisation

La nouvelle organisation associée au plan Power 2020, effective depuis le 1^{er} janvier 2016, est basée sur 4 nouvelles divisions. Les tableaux et graphiques de passage permettant de faire le lien entre l'ancienne et la nouvelle organisation ainsi que le retraitement des résultats par divisions pour les exercices fiscaux 2014 et 2015 sont présentés ci-dessous.

La nouvelle organisation se traduit par des changements mineurs concernant la répartition des ventes.

Ainsi, les ventes de batteries lithium-ion à destination de l'aviation militaire et de la Formule 1 qui étaient initialement comptabilisées dans le segment transport ont été réintégrées dans la division Espace et Défense. En effet, ces batteries utilisent la même technologie que celle de la division Espace et Défense.

Par ailleurs, le Groupe a aussi décidé de réaffecter les ventes de piles lithium primaire, précédemment comptabilisées dans la division Espace & Défense, au sein de la division Electronique Civile, car ces piles destinées à alimenter les équipements portables des soldats partagent la même technologie que les piles à destination des marchés de l'électronique civile.

Tableau de passage ventes par divisions 2014 et 2015

Réconciliation ventes 2014

En millions d'euros

2014 en données publiées	Formule 1	Aviation militaire	Lithium militaire	2014 retraité
Stationnaire Industriel 171,0				171,0 Stationnaire Industriel
Telecom & Réseaux 72,3				72,3 Transport, Telecom & Réseaux
Electrodes 14,1				14,1 226,0
Transport 158,5	(6,8)	(12,2)		139,5
Total IBG 415,9				
Espace & Défense 83,1	6,8	12,2	(37,8)	64,3 Espace & Défense
Electronique Civile 179,3			37,8	217,1 Electronique Civile
Total SBG 262,4				
Total Saft 678,4				678,4 Total Saft



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réconciliation ventes 2015

En millions d'euros

2015 en données publiées	Formule 1	Aviation militaire	Lithium militaire	2015 retraité
Stationnaire Industriel 184,7				184,7 Stationnaire Industriel
Telecom & Réseaux 74,2				74,2 Transport, Telecom & Réseaux
Electrodes 12,4				12,4 248,4
Transport 182,7	(7,0)	(13,9)		161,8
Total IBG 454,0				
Espace & Défense 89,0	7,0	13,9	(37,9)	72,0 Espace & Défense
Electronique Civile 216,4			37,9	254,3 Electronique Civile
Total SBG 305,4				
Total Saft 759,4				759,4 Total Saft



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chiffres clés par divisions en 2014

31/12/2014	CE	IS	S&D	TTG	Other	TOTAL
Chiffre d'Affaires	217,1	171,0	64,3	226,0	0,0	678,4
EBITDA	56,7	39,0	7,1	3,3	(2,1)	104,0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(4,6)	(1,2)	(1,7)	(5,0)	(0,3)	(12,8)
Amortissements des immobilisations corporelles	(7,1)	(3,5)	(2,7)	(12,6)	(0,9)	(26,8)
EBIT	45,0	34,3	2,7	(14,3)	(3,3)	64,4
Frais de restructuration	(0,1)	(0,3)	0,0	(1,1)	1,0	(0,5)
Autres produits et charges opérationnels	(0,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,1)
Résultat opérationnel	44,8	34,0	2,7	(15,4)	(2,3)	63,8
Marge d'EBITDA	26,1%	22,8%	11,0%	1,5%		15,3%
Marge d'EBIT	20,7%	20,1%	4,2%	-6,3%		9,5%
Marge du résultat opérationnel	20,6%	19,9%	4,2%	-6,8%		9,4%

Chiffres clés par divisions en 2015

31/12/2015	CE	IS	S&D	TTG	Other	TOTAL
Chiffre d'Affaires	254,3	184,7	72,0	248,4	0,0	759,4
EBITDA	69,2	40,3	8,3	(1,5)	(5,9)	110,4
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(3,1)	(3,1)	(1,9)	(5,1)	(0,3)	(13,9)
Amortissements des immobilisations corporelles	(7,7)	(3,3)	(3,1)	(46,2)	(0,8)	(60,7)
EBIT	58,4	33,9	3,3	(52,8)	(7,0)	35,8
Frais de restructuration	(1,1)	(0,5)	(0,5)	(3,2)	(1,2)	(6,5)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	0,0	0,0	0,3	(1,0)	(0,9)
Résultat opérationnel	57,1	33,4	2,8	(55,7)	(9,2)	28,4
Marge d'EBITDA	27,2%	21,8%	11,5%	-0,6%		14,5%
Marge d'EBIT	23,0%	18,4%	4,6%	-21,3%		4,7%
Marge du résultat opérationnel	22,5%	18,1%	3,9%	-22,4%		3,7%



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent document contiennent des prévisions qui portent, entre autres, sur des événements, des tendances, des projets, des objectifs ou des résultats opérationnels futurs. Ces déclarations sont sujettes, de par leur nature, à des risques et incertitudes identifiés et non identifiés et peuvent être affectées par certains facteurs pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats réels et les plans et objectifs de Saft d'une part, et ceux exprimés ou suggérés dans les prévisions d'autre part; il est donc recommandé de ne pas leur accorder une importance exagérée.

À propos de Saft

Saft (Euronext : Saft) est un leader mondial de la conception et de la production de batteries de haute technologie pour l'industrie. Le Groupe est le premier fabricant mondial de batteries à base de nickel et de lithium primaire pour les infrastructures et processus industriels, le transport et l'électronique civile et militaire. Saft est leader mondial des batteries pour l'espace et la défense avec ses technologies Li-ion qui sont également en cours de déploiement dans les marchés du stockage d'énergie, des transports et des télécommunications. Nos 4 000 salariés présents dans 18 pays, nos 14 sites de production et notre réseau commercial étendu contribuent à l'accélération de la croissance du Groupe pour l'avenir.

Batteries Saft. Conçues pour l'industrie.

Pour toute information complémentaire, consultez le site www.saftbatteries.com

SAFT

Karen Hollington, Responsable de la Communication institutionnelle

Tél. : +33 1 49 93 17 77, Karen.hollington@saftbatteries.com

Vannara Huot, Directeur des Relations Investisseurs

Tél. : +33 1 49 93 17 10, vannara.huot@saftbatteries.com

Brunswick Group

Benoît Grange, Tél. : +33 1 53 96 83 89

Guillaume Le Tamec, Tél. : +33 1 53 96 83 73

Email : saft@brunswickgroup.com

3.3 Communiqué conjoint de Saft et Total du 9 mai 2016 : Projet d'acquisition de Saft Groupe par Total



Communiqué de presse conjoint

Projet d'acquisition de Saft Groupe par Total

Paris, le 9 mai 2016 - Total et Saft Groupe annoncent avoir signé un accord de rapprochement suite auquel Total vient de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) une offre publique d'achat volontaire sur les actions Saft Groupe.

Le projet d'offre vise l'ensemble des actions Saft Groupe au prix de 36,50 euros par action, coupon de 0,85 euro par action détaché, soit un prix d'acquisition de 950 millions d'euros.

Le prix proposé fait ressortir une prime de 38,3% par rapport au cours de clôture du vendredi 6 mai 2016 (26,40 €) et une prime de 41,9% sur la moyenne six mois et de 24,2% sur la moyenne d'une année pondérées par les volumes. Cette offre valorise la société sur la base de ses derniers comptes publiés à 9 fois son EBITDA 2015, faisant ressortir une prime de contrôle substantielle au regard des multiples des sociétés du secteur des batteries.

Le Conseil de surveillance de Saft Groupe a, à l'unanimité, approuvé le projet de rapprochement avec Total et considère que le projet d'offre publique de Total est conforme à l'intérêt de la société, de ses actionnaires et de ses salariés. Il a d'ores et déjà fait part de son intention de recommander aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'Offre dans le cadre de l'avis motivé qu'il devra émettre conformément à la réglementation boursière.

Le Conseil de Surveillance de Saft Groupe a décidé de nommer le Cabinet Finexsi en qualité d'expert indépendant.

Ce projet d'offre sera soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera sa conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

« L'adossement de Saft Groupe à Total permettra à Saft de devenir le fer de lance du Groupe dans le secteur du stockage d'électricité » a commenté Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total. « L'acquisition de Saft s'inscrit pleinement dans l'ambition de Total de se développer dans les métiers des énergies renouvelables et de l'électricité initiée avec l'acquisition de SunPower en 2011. Saft est un fleuron industriel reconnu mondialement pour son savoir-faire technologique et s'attache à développer des solutions innovantes et compétitives pour ses clients. Elle nous permettra d'intégrer dans notre portefeuille d'activités des solutions de stockage d'électricité, compléments indispensables à l'essor des énergies renouvelables. Cette opération permettra également à Saft, ses dirigeants et ses employés de bénéficier du soutien du Groupe Total sur le plan scientifique, industriel, commercial et financier. Enfin, elle donnera à Saft les moyens nécessaires pour accélérer avec succès son développement. »

« Nous nous réjouissons de ce rapprochement qui a été unanimement approuvé par le Conseil de Surveillance en raison de sa forte logique industrielle et de son intérêt financier pour nos actionnaires. » déclare Yann Duchesne, Président du Conseil de Surveillance de Saft Groupe.

De son côté, Ghislain Lescuyer, Président du Directoire de Saft Groupe, annonce : *« Je suis convaincu que Total apportera à Saft l'expertise et les ressources nécessaires à son développement futur, notamment sur les plans technologique et commercial. Cette opération sera bénéfique pour les clients et pour le personnel de Saft qui rejoint un groupe majeur de l'énergie. »*

À propos de Saft (Euronext : Saft)

Saft est un leader mondial de la conception et de la production de batteries de haute technologie pour l'industrie. Le Groupe est le premier fabricant mondial de batteries à base de nickel et de lithium primaire pour les infrastructures et processus industriels, le transport et l'électronique civile et militaire. Saft est leader mondial des batteries pour l'espace et la défense avec ses technologies Li-ion qui sont également déployées dans les marchés du stockage d'énergie, des transports et des réseaux de télécommunication. Plus de 4 100 salariés présents dans 19 pays, 14 sites de production et un réseau commercial étendu contribuent à l'accélération de la croissance future du Groupe.

Batteries Saft. Conçues pour l'industrie. saftbatteries.com

A propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, n°2 mondial de l'énergie solaire avec SunPower. Ses 96 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. total.com

Contacts presse et relations investisseurs Total

Presse :

- Service de presse +33 (0) 1 47 44 46 99

Relations Investisseurs :

- Mike Sangster, Nicolas Fumex, Patrick Guenkel, Romain Richemont + 44 (0)207 719 7962
- Robert Hammond (U.S) + 1 713 483 5070

Contacts presse et relations investisseurs Saft Groupe

Presse :

- Brunswick Group, Benoît Grange +33 1 53 96 83 89, Guillaume Le Tamec +33 1 53 96 83 73

Communication Institutionnelle

- Karen Hollington +33 1 49 93 17 77

Relations Investisseurs

- Vannara Huot +33 1 49 93 17 10

Informations importantes

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement.

La documentation relative à l'offre publique d'achat qui, si elle est déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique d'achat, sera soumise à l'AMF. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires situés en France de prendre connaissance, dès qu'ils seront disponibles, de la documentation relative à l'offre publique d'achat, ainsi que de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Total, Saft Groupe et l'opération envisagée.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'offre publique d'achat ne sera pas ouverte au public dans toute juridiction autre que la France dans laquelle son ouverture fait l'objet de restrictions légales.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Total et Saft Groupe déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

3.4 Communiqué du 17 mai 2016 – Paiement du dividende 2015



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paiement du dividende 2015

Bagnolet, le 17 mai 2016 - L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Saft Groupe qui s'est réunie le vendredi 13 mai 2016 sous la présidence de Monsieur Yann Duchesne, Président du Conseil de Surveillance, a approuvé au titre de l'exercice 2015 le versement d'un dividende de 0,51 € par action ainsi qu'une distribution de 0,34 € prélevée sur la prime d'émission. Ce versement de 0,85 € par action représente une augmentation de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Les actionnaires peuvent opter pour le paiement du dividende de 0,51 € en numéraire ou en actions nouvelles, du 20 mai 2016 au 2 juin 2016 inclus. La valeur de référence de l'action est fixée à 27,41 €.

Cette distribution de 0,85 € sera payable le 10 juin 2016 consécutivement au détachement du droit le vendredi 20 mai 2016.

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site Internet de Saft Groupe : www.saftbatteries.com.

À propos de Saft

Saft (Euronext : Saft) est un leader mondial de la conception et de la production de batteries de haute technologie pour l'industrie. Le Groupe est le premier fabricant mondial de batteries à base de nickel et de lithium primaire pour les infrastructures et processus industriels, le transport et l'électronique civile et militaire. Saft est leader mondial des batteries pour l'espace et la défense avec ses technologies Li-ion qui sont également déployées dans les marchés du stockage d'énergie, des transports et des réseaux de télécommunication. Plus de 4 100 salariés présents dans 19 pays, 14 sites de production et un réseau commercial étendu contribuent à l'accélération de la croissance future du Groupe.

Batteries Saft. Conçues pour l'industrie.
www.saftbatteries.com

Contacts presse :

Saft

Karen Hollington, Responsable Communication Corporate
Tél. : +33 1 49 93 17 68, Karen.hollington@saftbatteries.com

Vannara Huot, Directeur des Relations Investisseurs
Tél. : +33 1 49 93 17 10, vannara.huot@saftbatteries.com

Brunswick Group

Benoît Grange, Tél. : +33 1 53 96 83 89, saft@brunswickgroup.com

N° 21-16

www.saftbatteries.com

4. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de Saft Groupe, il n'existe, en date du dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux mentionnés dans le présent document et le Document de Référence, et le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Saft Groupe.

5. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A SAFT GROUPE

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 7 juin 2016 comporte l'ensemble des informations disponibles à la date du présent document, requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Total et visant les actions de Saft Groupe. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Monsieur Ghislain Lescuyer
Président du Directoire de Saft Groupe